

Le Parrainage comme outil de sourcing qualitatif pour le recrutement en CDI

Information du CCE **15 septembre 2011**

Les résultats positifs de l'expérience menée en Ile de France au premier semestre 2011 nous conduisent à envisager la généralisation du parrainage comme méthode de sourcing de candidats, en vue de faciliter nos recrutements en CDI.

Le parrainage devrait aider LCL à rassembler des candidatures de bonne qualité car il repose sur une relation de connaissance et de confiance :

- Le parrain connaît LCL et est un bon ambassadeur de son entreprise (culture d'entreprise, contenu des missions) ;
- Le parrain connaît le candidat et a pu mesurer l'adéquation du candidat aux exigences du métier ;
- Le candidat, connaissant déjà son futur employeur à travers son parrain, se sent davantage sécurisé.

I – Résultats de l'expérience menée en Ile de France

Un test a été mené au premier semestre 2011 sur les 3 DdR d'Ile de France pour les recrutements de collaborateurs expérimentés, sur les postes de conseillers particuliers, professionnels, privés et Directeurs d'agence.

Un chèque Cadeau de 500€ était offert pour chaque parrainage concluant (embauche effective).

30 candidats ont été parrainés par des collaborateurs LCL et ont suivi le process de recrutement classique. 10 recrutements ont été finalisés.

II – Modalités de la généralisation

1. Périmètre du dispositif de parrainage

Caractéristiques des recrutements ouverts au parrainage :

- CDI uniquement
- Exclusions : contrat d'Etudiants à Temps Partiel
- Tous postes / tous métiers

- Tous profils : expérimentés ou jeunes diplômés
 - Exclusions : anciens stagiaires ou alternants, anciens intérimaires, prestataires, CDD, auxiliaires de vacances ou anciens collaborateurs de LCL en CDI.

Caractéristiques des parrains potentiels :

Tous les salariés de LCL (CDI ou CDD, y compris alternants, présents dans l'entreprise au moment de l'embauche du parrainé)

– Exclusion : Membres du comité de DG et collaborateurs de la DRH.

Nous ne limitons pas la possibilité de parrainer aux salariés expérimentés, car les jeunes diplômés ont une forte culture du réseau et pourront être de bons prescripteurs.

2. Gratification accordée au parrain

Pour chaque recrutement conclu, 500 € en chèques cadeaux sont offerts au salarié qui a parrainé un candidat (entrée effective du nouveau recruté dans les effectifs de LCL).

L'attribution de chèques cadeaux, étant considérée comme un avantage en nature, conduit à une intégration de la somme à l'assiette des cotisations Sécurité Sociale et à une déclaration sur le bulletin de paie.

3. Prévision

Nous estimons que 100 recrutements par an pourraient être réalisés grâce au parrainage.

4. Communication

- **Information de l'ensemble des salariés via l'Hebdo de l'intranet**
- **Article dans le Mensuel (numéro de septembre Rubrique « C'est Nouveau »)**
- **Mode opératoire dans l'intranet, rubrique RH**

III – Description du Process

- Le parrain envoie un mail sur la boîte mail générique 'RecrutementLCL_Parrainage' (gérée par le recrutement central)
 - Infos sur le parrain : nom / prénom / matricule / Direction d'appartenance / Numéro de téléphone
 - Infos sur le parrainé : nom / prénom / poste sur lequel est parrainé le candidat / région souhaitée

- Le candidat parrainé postule pour un poste sur LCL.com
- Le mail est transféré au GRH recruteur concerné pour étude du dossier et suivi (selon le même process de recrutement que les autres candidatures, et les mêmes critères d'étude de la candidature).
Le recruteur informe le Recrutement Central de l'issue du process.
- Si le parrainé intègre LCL, le parrain reçoit par l'intermédiaire de son GRH, RRH ou DdR un chèque Cadeau de 500€.
- Un fichier est envoyé par le recrutement central au CSPP pour intégration en paie du montant à l'assiette de cotisations Sécurité Sociale.

